

CARMIGNAC PORTFOLIO CREDIT A USD ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ
1 2 3* 4 5 6 7

LU1623763064

Reporting mensuel - 30/04/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

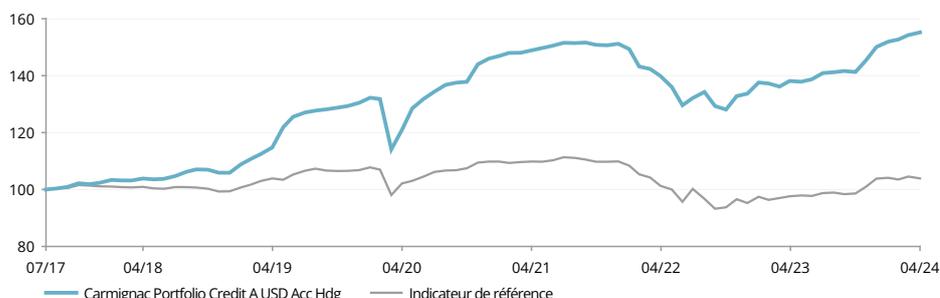
Carmignac Portfolio Credit est un fonds obligataire international UCITS qui déploie des stratégies de crédit à l'échelle mondiale. Sa gestion flexible et opportuniste permet au Fonds de mettre en œuvre une allocation « unconstrained » qui suit les convictions de l'équipe de gestion. L'objectif du fonds est de générer une performance supérieure à son indicateur de référence sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 31/07/2017	3 ans	5 ans	Depuis le 31/07/2017
A USD Acc Hdg	12.37	4.25	35.23	55.20	1.39	6.21	6.72
Indicateur de référence	6.44	-5.39	0.01	3.91	-1.83	0.00	0.57

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
A USD Acc Hdg	12.28	-11.60	3.57	11.91	23.21	3.44	2.36
Indicateur de référence	9.00	-13.31	0.06	2.80	7.50	-1.74	1.13

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du fonds	4.5	7.0	6.1
Volatilité du benchmark	4.7	5.2	4.6
Ratio de Sharpe	0.3	0.9	1.1
Bêta	0.6	1.0	0.8
Alpha	0.0	0.0	0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	2.1%
VaR de l'indicateur	2.9%



P. Verlé



A. Deneuve

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	3.2
Yield to Maturity ⁽¹⁾	7.9%
Notation moyenne	BB+
Coupon moyen	6.6%
Nombre d'émetteurs obligations	208
Nombre d'obligations	286

FONDS

Classification SFDR : Article 6
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/07/2017
Actifs sous gestion du Fonds : 1351M€ / 1444M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/07/2017
Devise de cotation : USD
Encours de la part : 46M\$
VL : 155.20\$

GÉRANT(S) DU FONDS

Pierre Verlé depuis le 31/07/2017
 Alexandre Deneuve depuis le 31/07/2017

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

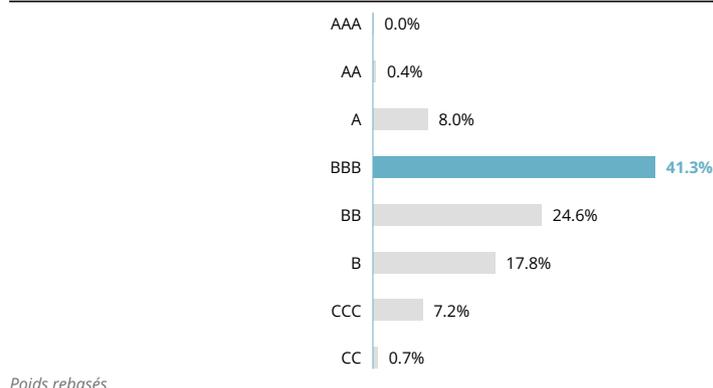
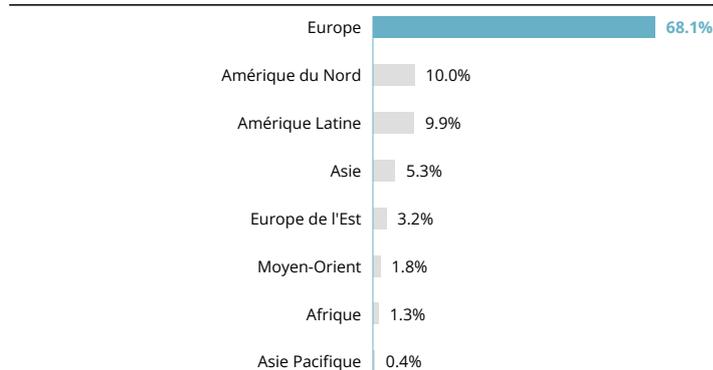
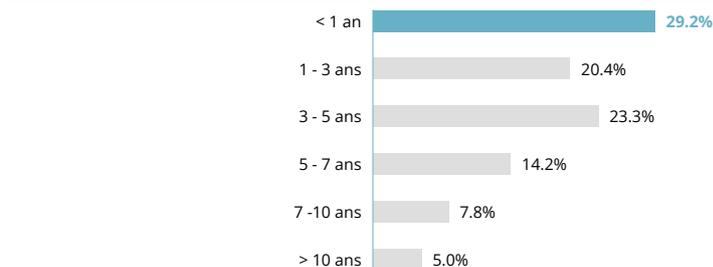
75% ICE BofA Euro Corporate Index + 25% ICE BofA Euro High Yield Index (coupons réinvestis, rebalancé trimestriellement).

ALLOCATION D'ACTIFS

Obligations	93.2%
Emprunts privés pays développés	60.8%
Consommation Discrétionnaire	3.5%
Biens de Consommation de Base	0.7%
Energie	15.2%
Finance	34.7%
Santé	1.7%
Industrie	1.1%
Technologies de l'Information	0.4%
Matériaux	0.2%
Immobilier	2.6%
Services aux Collectivités	0.8%
Emprunts privés pays émergents	19.3%
Consommation Discrétionnaire	2.7%
Biens de Consommation de Base	1.0%
Energie	4.7%
Finance	5.9%
Santé	0.5%
Industrie	2.7%
Matériaux	0.7%
Immobilier	0.7%
Communication	0.2%
Services aux Collectivités	0.3%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	13.0%
Actions	4.4%
Credit Default Swap	-18.9%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	2.4%

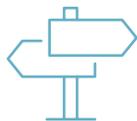
PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

Nom	Pays	Notation	%
PARATUS ENERGY SERVICES 10.00% 03/06/2024	Royaume-Uni	CCC+	3.5%
TOTALENERGIES 17/07/2036	France	A	2.2%
YINSON PRODUCTION FINANCIAL SERVICES PTE 9.62% 03/05/2027	Singapour	B-	1.7%
ENI TV 13/07/2029	Italie	BBB	1.7%
BORR IHC LTD / BORR FINANCE 10.38% 15/11/2026	Mexique	B	1.5%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2029	Etats-Unis	A-	1.4%
SANI/IKOS FINANCIAL HOLDINGS 1 5.62% 03/06/2024	Grèce	B-	1.3%
CREDIT AGRICOLE 23/09/2029	France	BBB	1.2%
BNP PARIBAS 06/12/2029	France	BBB	1.1%
KCA DEUTAG UK FINANCE 9.88% 13/05/2024	Royaume-Uni	BB-	1.1%
Total			16.6%

RÉPARTITION PAR NOTATION

Poids rebasés
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Poids rebasés
RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

 Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois d'avril a été marqué par la révision à la baisse des attentes concernant la diminution de taux de la Réserve fédérale pour l'année 2024 poussant ainsi les taux à la hausse, à l'instar du taux à 2 ans états-unien qui gagne 34 points de base sur le mois, dépassant le seuil des 5%. Ce recalibrage s'est opéré graduellement au cours du mois avec des données d'inflation qui ont été particulièrement robustes outre-Atlantique, notamment au travers de la réaccélération de l'indice des prix à la consommation à +3,5% sur un an. Les racines inflationnistes continuent d'alimenter un discours prudent des membres de la Réserve fédérale, à l'instar des ventes au détail ou des données d'emploi qui ont plaidé pour un narratif de non-atterrissage de l'économie états-unienne. La désynchronisation se poursuit avec un alignement des planètes pour la zone euro où l'inflation continue de décroître à +2,4% sur un an, permettant ainsi à la Banque centrale européenne d'adopter un ton bien plus accommodant dans son discours. D'autre part, l'activité économique s'est améliorée dans les indicateurs avancés comme dans les publications de croissance qui ressortent au-dessus du consensus. Ce découplage n'a pourtant pas profité aux taux européens qui ont poursuivi sur une dynamique haussière de manière synchronisée avec leurs homologues états-uniens, à l'instar du 10 ans germanique, qui gagne +29 points de base au mois d'avril. Enfin la situation géopolitique s'est considérablement dégradée au Moyen-Orient après l'attaque massive de l'Iran sur le territoire israélien, alimentant d'une part l'aversion au risque chez les investisseurs et, d'autre part, les moteurs inflationnistes avec une flambée du cours des matières premières.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

En avril, le Fonds a réalisé une performance absolue sensiblement positive alors que son indicateur de référence a délivré une performance négative. En effet, notre portefeuille a bénéficié de ses principales thématiques d'investissement, tant sur les titres de première signature que sur ceux à haut rendement, à l'instar de la finance, de l'énergie, de nos convictions idiosyncratiques et de nos titres de restructuration. Enfin, nous avons aussi tiré parti de nos obligations adossées à des prêts d'entreprise («collateralized loan obligation?», CLO), qui continuent de performer de manière régulière.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Nous continuons de nous concentrer sur nos principales thématiques d'investissement, via une sélection d'obligations à haut rendement, sur les secteurs de l'énergie et de la finance, par exemple, moins sensibles à la hausse des taux d'intérêt, et via notre sélection d'obligations adossées à des prêts d'entreprise («collateralized loan obligation?», CLO), qui bénéficie d'une structure à taux variable, permettant d'atténuer les effets négatifs causés par la volatilité des taux d'intérêt et la hausse des taux de défaut. De plus, dans cet environnement volatil, nous maintenons nos stratégies de couverture sur les marchés à 19%, afin de protéger le portefeuille contre le risque de nouvelles dislocations du marché, tout en nous concentrant sur l'alpha. En effet, après des années de faiblesse dues à l'abondance de liquidités et au coût bas du capital, les taux de défaut devraient remonter à des niveaux plus normaux, ce que nous considérons comme un catalyseur à même de créer de réelles opportunités idiosyncratiques. Enfin, le portage élevé du portefeuille (supérieur à 7%) et les valorisations attractives du crédit devraient atténuer la volatilité à court terme et permettre de générer de la performance à moyen et long terme.

GLOSSAIRE

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Cycle de crédit : Le cycle de crédit illustre les différentes phases d'accès au crédit pour les emprunteurs. Il alterne périodes de facilité d'accès aux fonds grâce notamment à des taux d'intérêts faibles, et périodes de contraction où les règles de prêt sont plus strictes et les taux d'intérêts plus élevés.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Indice boursier : Panier d'actions dont les variations sont supposées refléter le plus fidèlement possible les fluctuations de l'ensemble de la bourse sur laquelle sont cotées ces valeurs.

Instruments financiers à terme : Un contrat à terme est un contrat sur mesure entre deux parties qui porte sur l'achat ou la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Un contrat à terme peut servir à des fins de couverture ou de spéculation. Toutefois de par sa nature non standardisée, un contrat à terme est particulièrement adapté à des fins de couverture. À la différence des contrats à terme normalisés, les contrats à terme négociés de gré à gré peuvent être conçus sur mesure en termes de matière première, montant et date de livraison. Le règlement d'un contrat à terme peut intervenir au comptant ou à la livraison.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Non benchmarké : Construction d'un portefeuille qui résulte de l'approche de son gérant et de son analyse du marché, indépendamment d'un éventuel indice de référence.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

UCITS (OPCVM) : Mis pour Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Les fonds OPCVM sont des fonds agréés dont la commercialisation est autorisée dans un pays de l'UE. Le règlement OPCVM III autorise les fonds à investir dans un éventail plus large d'instruments financiers, notamment les instruments financiers dérivés.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Yield to Maturity : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement estimé offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur. Notez que le rendement indiqué ne tient pas compte de l'effet du portage de devises ainsi que des frais et dépenses du Fonds.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											28.04.23-30.04.24	29.04.22-28.04.23	30.04.21-29.04.22	30.04.20-30.04.21	30.04.19-30.04.20
A EUR Acc	31/07/2017	CARUCAE LX	LU1623762843	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	0.43%	20%	—	10.9	-3.2	-6.6	22.2	3.5
Income A EUR	31/07/2017	CARUIAE LX	LU1623762926	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	0.43%	20%	—	10.9	-3.2	-6.7	22.2	3.7
A USD Acc Hdg	31/07/2017	CARUEUH LX	LU1623763064	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	0.56%	20%	—	12.4	-1.3	-6.1	23.1	5.4
F EUR Acc	02/01/2019	CARUFEA LX	LU1932489690	Max. 0.6%	—	—	0.8%	0.43%	20%	—	11.3	-2.9	-6.3	22.7	3.6
A CHF Acc Hdg	19/08/2019	CARUACH LX	LU2020612490	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	0.56%	20%	—	8.9	-4.0	-6.9	21.9	—
F CHF Acc Hdg	19/08/2019	CARUFCH LX	LU2020612730	Max. 0.6%	—	—	0.8%	0.56%	20%	—	9.2	-3.7	-6.6	22.3	—
F USD Acc Hdg	19/08/2019	CARUFUH LX	LU2020612904	Max. 0.6%	—	—	0.8%	0.56%	20%	—	12.7	-0.9	-5.7	23.5	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **LIQUIDITÉ :** Les dérangements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.